



ADHESION FEMASIF 2019

En adhérant à la FémasIF, vous devenez également membre de la Fédération Nationale des Maisons et Pôles de Santé (**FFMPS**) et bénéficiez des informations de la FFMPS transmises régulièrement (évolutions réglementaires, négociations sur les modalités de financements, agendas de rencontres sur les MSP/PSP, formations...).

L'adhésion à la FémasIF/FFMPS est une marque de reconnaissance de l'importance du travail mené par la FFMPS au niveau national pour favoriser le développement d'équipes pluri-professionnelles de soins de 1^{er} recours et un soutien aux actions menées par la FémasIF pour le niveau régional.

Nom de la structure :

.....

Adresse professionnelle :

.....
.....

Nom – Prénom du contact :

Téléphone :

Mail :

Date :

Montant de l'adhésion annuelle à la FémasIF à indiquer à droite		
CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé	500€	
Maison de santé (isolée ou en multi site) en activité bénéficiant de l'ACI (unique ou en multi sites/pôle)	400€	
Pour les MSP bénéficiant de l'aide du FIR	200€	
Equipe en réflexion sur un projet de maison ou pôle de santé Professionnel de santé isolé	50€	

Est-ce que vous (ou un membre de l'équipe) souhaitez participer à des groupes de travail ?
OUI NON

Bulletin à retourner avec le chèque correspondant à l'ordre de la FémasIF : 53 quai de la Seine – 75019 Paris –

Contact : **06 95 71 35 24** - femasif.assist@gmail.com

PLATEFORME COLLABORATIVE

Elle vous permet d'échanger entre professionnels dans des groupes thématiques (12 sujets)

Vous pouvez poster vos questions, réponses et documents à partager avec vos pairs d'IDF.

L'inscription est individuelle et chaque membre de l'équipe peut s'inscrire. Cette plateforme est la vôtre.



SOIREEES THEMATIQUES

Vous avez la priorité sur les inscriptions à nos réunions thématiques (entre 2 et 4 par an). La dernière portait sur la SISA, la prochaine sur les IPA (18 septembre 2019).

Ces soirées sont gratuites, sur inscription.

AIDE JURIDIQUE

En adhérent, vous bénéficiez de tarifs privilégiés pour les conseils juridiques d'un cabinet d'avocats avec qui nous travaillons.

Bienvenue et merci de votre soutien !